Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-2157 : Déviance, folie et normativité sociale

NRC 18952 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

À l'heure où les questions d'ordre public, de contrôle social et de sécurité sont placées au cœur de l'actualité, il n'est pas inutile de revisiter les approches sociologiques qui ont tenté de nous doter d'outils de réflexion sur la nature sociale de la déviance et de la folie. C'est ce à quoi s'attache ce cours : interroger la construction et le traitement social, médical, scientifique mais aussi politique, pénal et moral des figures jugées problématiques (et souvent hybrides) de la déviance, de l'anormalité et de la maladie mentale. L'objectif de ce cours est donc de dresser un état des lieux de la réflexion sociologique sur cette question sensible pour interroger la normativité sociale qui est à l'œuvre dans l'espace social contemporain.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	15h30 à 18h20	DKN-3159	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=161864

Coordonnées et disponibilités

David Gaudreault
Enseignant
DKN2461
david.gaudreault.4@ulaval.ca

Disponibilités
Vous pouvez me joindre pa courriel.

Au besoin, c'est avec plaisir que je vous rencontrerai, sur rendez-vous, pour répondre à vos questions relatives au cours ou aux évaluations.

Au plaisir,
David

Steven Therrien
Auxiliaire d'enseignement
steven.therrien.1@ulaval.ca

Laurie Poirier-Leblanc
Auxiliaire d'enseignement
laurie.poirier-leblanc.2@ulaval.ca

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Équipez-vous pour réussir
Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs généraux 4

Objectifs spécifiques 4

Contenu du cours 4

Approche pédagogique 4

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 6

Liste des évaluations 6

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

- Argumentation sociologique 6
- Normativité sociale en images 7
- Questions de lecture 8
- Examen en classe 8
- Participation et travail continu 9

Barème de conversion 9

Règlements et politiques institutionnels 10

Évaluation de la qualité du français 10

Gestion des délais 10

Absence à un examen 11

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant 11

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 11

Matériel didactique 11

Liste du matériel obligatoire 11

Liste du matériel complémentaire 11

Bibliographie et annexes 12

Bibliographie 12

© Université Laval

Description du cours

Introduction

Interroger sociologiquement la déviance pose inévitablement la question de la normativité sociale. Le pathologique n'existe pas en soi, disait Georges Canguilhem; il n'existe qu'en référence à une norme. Les diverses formes de déviance et de folie, anciennes ou contemporaines, sont à saisir dans leur relation au projet normatif d'une société donnée : l'anormal et l'indésirable sont l'envers du normal et du souhaitable.

Les déviances, folies et autres curiosités sociales se présentent comme des figures sociologiques de l'altérité : elles dessinent le caractère de ce qui est *Autre*, c'est-à-dire différent et extérieur au groupe posé comme référence. La sociologie de la déviance permet de mieux comprendre la constitution des couples classiques de la normativité (normal/pathologique; fou/sain d'esprit; conforme/non-conforme; inclus/exclu), de les questionner et de saisir comment ils se construisent et se perpétuent par un jeu d'opposition.

Cette perspective sociologique conduit aussi à l'analyse des formes de contrôle social, notamment les institutions et dispositifs destinés à prendre en charge, surveiller, traiter, discipliner et redresser les populations désignées comme problématiques. Ce cours propose une incursion au sein de la normativité sociale pour mieux comprendre les mécanismes de définition, de construction et de traitement des *altérités déviantes.*

Objectifs généraux

L'objectif général de ce cours est de présenter un état des réflexions sociologiques (avec des détours du côté de l'anthropologie, de la philosophie, de la criminologie, des sciences de la santé, de la psychologie et de l'histoire des sciences) entourant les phénomènes de déviances sociales et mentales afin de doter les étudiant.e.s d'outils de réflexion critique sur le traitement social, politique, moral et médiatique d'un ensemble de conduites, de pensées et d'émotions jugées indésirables à un moment donné, dans une société donnée. Cela implique d'interroger la normativité sociale afin de comprendre comment la déviance est construite comme son envers.

Objectifs spécifiques

- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation de la déviance, des troubles mentaux et de la normativité sociale.
- S'interroger, questionner et porter une réflexion personnelle et critique sur les déviances sociales, mentales et la normativité sociale qu'elles engagent, notamment à partir des questions débattues en cours.
- Comprendre et savoir utiliser des concepts et des textes utiles à la compréhension des thèmes du cours.
- Être capable de restituer à l'écrit les apports et les enjeux essentiels contenus dans les lectures obligatoires et les enseignements.
- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale et historique de la déviance et de la maladie mentale.
- Savoir reconnaitre les principaux enjeux sociaux, moraux, politiques et scientifiques relatifs au traitement des comportements jugés déviants, pathologiques et problématiques dans la société contemporaine.
- Être capable de structurer à l'oral un raisonnement logique, critique et sociologique sur des questions liées au sujet du cours et aux débats qui s'y tiendront.

Contenu du cours

La session est divisée en trois grands thèmes. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à quelques **regards sociologiques sur les contours de la déviance et de la folie**. Ce thème introductif a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s aux fondements théoriques de la problématisation du normal, du pathologique et du « social problématique ».

Dans un second temps, nous examinerons quelques **formes, figures et dispositifs de contrôle de l'altérité problématique**. Nous mobiliserons la boîte à outils théoriques précédemment acquise pour mieux comprendre différentes réalités telles que les mécanismes de contrôle social (prisons, hôpitaux, police, etc.) et les logiques de construction de l'altérité déviante.

Enfin, nous conclurons la session en interrogeant les **frontières de la normativité sociale contemporaine**. Les reconfigurations contemporaines du rapport entre le souhaitable et l'indésirable retiendront notre attention. Nous nous demanderons notamment comment les formes récentes d'expression de la souffrance psychique manifestent, en creux, les règles de l'individualité.

Approche pédagogique

Enseignement :

L'enseignement se fera en partie sous forme d'exposés magistraux. Ceux-ci porteront sur diverses questions théoriques, épistémologiques et empiriques entourant la déviance et son traitement social.

Les thèmes abordés pourront être accompagnés ou illustrés par des chansons, des documents audiovisuels, des œuvres littéraires ou visuelles, etc.

Lectures :

Chaque séance est accompagnée de lectures obligatoires et complémentaires. Les premières sont essentielles à la bonne compréhension du contenu du cours et à l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Elles doivent être lues **avant** la séance à laquelle elles se rattachent.

Les textes obligatoires sont soumis à des **questions de lecture**. Une semaine avant la séance, l'enseignant publiera une question se rapportant au texte à l'étude. Cette question permet d'orienter la lecture, la prise de note et les éventuelles discussions qui auront lieu en classe.

Vous trouverez les lectures, les questions de lecture et les autres supports pédagogiques sur le portail du cours, sous l'onglet de la séance correspondante.

Participation :

Ce cours se veut un lieu d'échanges, de partage d'idées ; un lieu ouvert et dynamique, propice à l'apprentissage actif et à la construction d'une réflexion critique. Pour cette raison, la participation est fortement encouragée. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à poser des questions spontanées, à faire intervenir l'actualité ou à faire des liens analytiques avec des réalités sociales variées.

En particulier, la participation de tous et de toutes sera sollicitée lors des **discussions collectives** portant sur les lectures obligatoires. La participation se traduira également par la tenue de deux séances **d'argumentations sociologiques** où toute la classe échangera autour de réflexions préalablement préparées par des étudiant.e.s (voir « Argumentation sociologique » sous la rubrique des évaluations).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Thème 1 - Regards sociologiques sur les contours de la déviance et de la folie	
1. Mise en scène de la normalité académique : présentations et introduction	17 janv. 2024
2. Altérité et monstruosité : la déraison à travers l'histoire	24 janv. 2024
3. Aux origines de la sociologie de la déviance	31 janv. 2024
4. La déviance dans l'interaction	7 févr. 2024
5. Argumentations sociologiques #1 Séance consacrée à l'échange d'argumentations préparées par les étudiant.e.s autour de thèmes choisis	14 févr. 2024
Thème 2 - Formes et contrôles de l'altérité problématique	
6. Institution disciplinaire et réforme morale des déviant.e.s	21 févr. 2024
7. Éduquer et punir : le contrôle des jeunes délinquant.e.s	28 févr. 2024
Semaine de lecture	6 mars 2024
8. « Les fous crient au secours » : désinstitutionalisation et psychiatrisation	13 mars 2024
9. (In)sécurité, ordre et désordre : la régulation du social à l'ère néolibérale	20 mars 2024
10. À qui et à quoi les problèmes sociaux posent-ils problème ?	27 mars 2024

Thème 3 - Les frontières de la normativité sociale contemporaine	
11. Argumentations sociologiques #2 Séance consacrée à l'échange d'argumentations préparées par les étudiant.e.s autour de thèmes choisis	3 avr. 2024
12. Biopouvoir, médicalisation et normativité émotionnelle	10 avr. 2024 Conférence invitée : Marie-Ève Brunet
13. Fragilités de l'individualité contemporaine	17 avr. 2024
14. Examen en classe	24 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Argumentation sociologique	À déterminer	En équipe	20 %
Normativité sociale en images	Dû le 11 mars 2024 à 00h00	Individuel	20 %
Questions de lecture	À déterminer	Individuel	20 %
Examen en classe	Le 24 avr. 2024 de 15h30 à 18h20	Individuel	35 %
Participation et travail continu	À déterminer	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Argumentation sociologique

Date de remise : À déterminer

Remise de la partie écrite avant la séance où votre équipe est évaluée, soit :- Séance du 14 février- Séance du 3 avril

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Deux séances seront consacrées à cet exercice. À chacune d'entre elles, **deux thèmes** choisis collectivement par les étudiant.e.s et l'enseignant feront l'objet d'un échange collectif. En début de session, l'enseignant vous partagera un lien qui vous permettra de vous **inscrire** à la séance et au thème de votre choix.

En équipe de deux, vous devrez préalablement rédiger une **note écrite** (deux ou trois pages) synthétisant vos réflexions, vos lectures, vos analyses ou vos questionnements entourant le thème choisi. Vous rendrez votre document Word sur la boîte de dépot, avant la séance de votre évaluation. Cette argumentation sociologique ne doit pas se limiter à l'opinion ou à la chronique d'humeur : le but est d'élaborer une ébauche de **problématisation sociologique** qui pourra être développée, débattue et prolongée en classe.

L'objectif de cette évaluation est de vous permettre d'appliquer les notions théoriques vues en classe à des questions concrètes ou d'actualité. L'argumentation sera structurée de manière logique et devra mobiliser deux **documents choisis par vos soins** (article scientifique ou de presse, document audiovisuel, podcast, œuvre littéraire ou visuelle, etc.).

Cette composition écrite vaut pour douze points (12/20). Les huit points restants (8/20) évalueront la clarté et la pertinence de **l'exposé oral**. L'objectif est ici de développer votre esprit de synthèse et de vous entraîner à l'expression orale de vos réflexions sociologiques.

Chaque équipe disposera de **cinq minutes** pour faire une synthèse de son argumentation, après quoi le débat s'ouvrira à l'ensemble de la classe. En plus des équipes préparant les argumentations sociologiques de la séance, la participation active de l'ensemble des étudiant.e.s est essentielle au bon déroulement des échanges.

Notez que le **forum** du cours sert également à échanger au sujet des thèmes choisis et à partager du contenu pertinent, avant et après la tenue des débats.

Critères d'évaluation :

- Clarté et pertinence de l'argumentation sociologique écrite ;
- Clarté et pertinence de la performance orale ;
- Cohérence des arguments en lien avec le thème étudié ;
- Pertinence sociologique du contenu mobilisé ;
- Qualité de l'expression écrite ;
- Organisation logique et esprit de synthèse (2-3 pages écrites ; 5 minutes à l'oral) ;
- Participation aux débats suivant les présentations.

Normativité sociale en images

Date de remise : 11 mars 2024 à 00h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cet exercice, qui pourra être réalisé seul.e ou à deux, consiste à proposer une **photographie originale** en noir et blanc ou en couleurs, prise par vous et qui **révèle quelque chose de la normativité sociale**. Cette photographie (en format JPEG) pourra être mise en scène par vos soins ou prise sur le vif dans l'espace public.

Elle pourra donc comporter des « sujets humains » (sous conditions, voir ci-dessous), mais elle peut également s'en passer (photographie de rue, de bâtiments, d'espaces publics, d'objets, etc.). Cette photographie ne pourra pas être un cliché pris par quelqu'un d'autre que vous ou une image récupérée sur Internet ou ailleurs.

Il va de soi qu'il y a de multiples manières de penser, de représenter et d'interpréter cette normativité. L'évaluation portera surtout sur le **texte (entre 700 et 900 mots)** qui accompagnera la photographie et qui explicitera ce que celle-ci dit de la normativité sociale contemporaine. La valeur esthétique de la photographie n'entrera aucunement en compte pour l'évaluation, mais il vous est demandé de prendre des clichés lisibles : attention aux mauvaises qualités d'image qui rendraient les photos indéchiffrables et merci d'éviter les « flous artistiques ». Vous l'aurez compris, la photo est ici avant tout un support pour la réflexion. **C'est le rapport entre l'image et le texte qui est évalué et non vos qualités artistiques.**

Pour vous aider dans votre réflexion sur la normativité sociale, vous devez lire ce chapitre qui accompagne l'évaluation : Otero, Marcelo. (2008). « Vulnérabilité, folie et individualité. Le nœud normatif » (disponible dans la rubrique *Contenu et activités*, sous l'onglet *Semaine de lecture*).

Cet exercice vous laisse une totale liberté de création, car il s'agit justement de faire travailler votre **imagination sociologique.** Toutefois, n'oubliez pas que **le droit à l'image** s'applique. Il est de votre responsabilité de bien respecter ce droit. Il vous faudra donc composer scrupuleusement avec cette

contrainte légale et faire signer, s'il y a lieu, un formulaire de consentement aux personnes reconnaissables sur la photographie.

Lors d'une séance suivant la remise, **l'enseignant projettera les œuvres** des étudiant.e.s et s'inspirera des travaux écrits pour faire un commentaire général et susciter une discussion collective sur la normativité sociale. Les images seront présentées de manière **anonyme**. Si vous ne souhaitez pas que votre photographie soit montrée à la classe lors de cette « exposition », il est de votre responsabilité d'en aviser l'enseignant.

Critères d'évaluation :

- Compréhension du concept de normativité sociale ;
- Capacité à utiliser et illustrer clairement des notions abstraites ;
- Liens clairs et explicites entre le support visuel et la composition écrite ;
- Profondeur et sérieux de la démarche sociologique ;
- Qualité de l'expression écrite.

Questions de lecture

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot
Remise en classe

Directives de l'évaluation :

En début ou fin de cours, les étudiant.e.s pourront être interrogé.e.s à l'écrit sur une lecture obligatoire à faire avant la séance. Il s'agira de répondre à une question courte donnée une semaine avant la séance (sur le portail du cours, sous l'onglet correspondant à la séance). Une réponse claire, argumentée et relativement courte est attendue (une vingtaine de lignes).

Les étudiant.e.s disposeront de leurs notes de lecture et de l'article pour réaliser cet exercice. Ils et elles auront 20 minutes pour rédiger leur réponse en classe, mais il leur possible de répondre par avance ou de commencer à formuler leur réponse à la maison. L'exercice comptera pour 20% et aura lieu à trois reprises; les **deux meilleurs résultats** seront conservés (2 x 10 pts).

En cas d'absence programmée, il est recommandé de soumettre votre réponse à la question sur la boîte de dépôt, avant le début du cours.

Par ailleurs, ces questions de lecture pourront aussi servir à lancer les discussions collectives autour des lectures et de la matière. Pour pouvoir participer au cours et atteindre pleinement ses objectifs, **la lecture attentive des textes et la préparation des questions de lecture sont donc incontournables.**

Critères d'évaluation :

- Compréhension du texte et de la matière à l'étude ;
- Capacité à formuler une réponse claire et argumentée ;
- Justesse et profondeur de la réponse ;
- Esprit de synthèse et clarté des idées ;
- Qualité de l'expression écrite.

Examen en classe

Date : Le 24 avr. 2024 de 15h30 à 18h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : Examen à livres ouverts effectués et remis en classe.

Directives de l'évaluation :

L'objectif de cet examen est d'évaluer **votre compréhension des thèmes abordés** (en classe et dans les lectures) ainsi que votre capacité à vous les **approprier** dans le cadre d'une réflexion sociologique.

Les **notes** de cours, les textes **imprimés** et les livres (y compris dictionnaires) sont permis. Sauf accommodement, les ordinateurs et téléphones ne sont pas permis.

L'étudiant(e) dispose de toute la durée du cours pour répondre, sur papier, aux questions. L'examen se compose d'une question à développement **court** et d'une question, **au choix, à développement long**.

La semaine précédant l'examen, les consignes seront rappelées en classe.

Participation et travail continu

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation :

Ce cours se veut un lieu d'échanges, de partage d'idées ; un lieu ouvert et dynamique, propice à **l'apprentissage actif** et à la construction d'une réflexion critique. Les interventions en classe sont ainsi fortement encouragées dans la mesure où elles permettent des échanges respectueux et constructifs autour de la matière vue en classe. Plus concrètement, votre participation pourra prendre plusieurs formes tout au long de la session :

- Interventions ou questions spontanées lors des exposés magistraux ou des conférences ;
- Participation active et pertinente lors des discussions collectives portant sur les lectures ou autres supports pédagogiques ;
- Participation active et pertinente lors des deux séances dédiées aux argumentations sociologiques ;
- Partage de réflexions et de contenus sur le forum.

Cette note n'évalue donc pas seulement votre participation orale, mais aussi votre travail continu ainsi que le sérieux et l'assiduité avec lesquels vous ferez les lectures. Ces dernières sont nécessaires à l'atteinte des objectifs d'apprentissage et à l'établissement d'un climat d'apprentissage actif.

Critères d'évaluation :

- Sérieux, qualité et fréquence des interventions ;
- Démonstration du travail continu de lecture par les interventions ;
- Pertinence du contenu partagé à la classe ;
- Contribution pertinente et respectueuse aux discussions collectives.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français écrite est évaluée dans ce cours. Il s'agit d'un cours universitaire et la correction des travaux se fera en conséquence. Il est fortement suggéré d'utiliser tous les outils linguistiques nécessaires pour corriger vos travaux. Si vous avez une situation particulière concernant le français (non-francophone, en train d'apprendre le français ou autre situation), il serait judicieux d'en discuter avec les enseignant.e.s afin de trouver un arrangement. Il est à noter que des ressources sont disponibles à l'Université Laval pour vous aider dans l'amélioration de votre expression écrite, quelle que soit votre situation.

Gestion des délais

Afin de ne pas pénaliser les étudiant.e.s qui remettront leurs travaux à temps, des points seront enlevés pour chaque jour de retard. S'il s'agit d'une situation exceptionnelle, un délai doit être demandé à l'avance et devra être justifié de manière conséquente auprès de

l'enseignante. Si aucune ententre n'est conclue entre l'étudiant.e et l'enseignant, l'absence à un exercice sommatif ou l'omission de la remise d'un travail entraînera une note de 0. Si l'absence résulte d'un imprévu grave (accident, hospitalisation, etc.), il sera évidemment possible d'en discuter.

Absence à un examen

Comme l'examen se fera à la maison, sur une période de deux semaines, aucune modalité d'absence n'est à prévoir.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Une évaluation du cours aura lieu lors d'une séance vers la fin de la session. L'évaluation se fait de manière anonyme et les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à faire part de leurs commentaires et suggestions par rapport à leur expérience dans le cours.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Il n'y a pas de matériel obligatoire à l'achat pour suivre ce cours.

Les lectures obligatoires et complémentaires (articles ou chapitres) sont distribuées sur le portail du cours, **sous l'onglet de la séance correspondante.**

Liste du matériel complémentaire

Pour ceux et celles qui voudraient aller plus loin, voici quelques ouvrages recommandés.

D'autres lectures complémentaires seront évoquées par l'enseignant tout au long de la session. Vous trouverez aussi une bibliographie indicative à la fin du plan de cours.

Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus
Auteur : Erving Goffman
Éditeur : Éditions de Minuit (Paris , 1968)
ISBN : 2707300837

Outsiders : études de sociologie de la déviance
Auteur : Howard S. Becker
Éditeur : Métaillé (Paris , 1985)
ISBN : 9782864240426

Surveiller et punir
Auteur : Michel Foucault
Éditeur : Gallimard (Paris , 1975)
ISBN : 2070729680

On the run : fugitive life in an American City
Auteur : Alice Goffman
Éditeur : The University of Chicago Press (Chicago , 2014)
ISBN : 9780226136714

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Adler, P. et Adler, P. (2007). « The Demedicalization of Self-Injury. From Psychopathology to Sociological Deviance ». *Journal of Contemporary Ethnography*, 36(5), 537-570.

Barrett, R. (1998). *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

Bastide, R. (1966). *Sociologie des maladies mentales*. Paris, Flammarion.

Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Aubier.

Becker, H. (1985). *Outsiders*. Paris, Metaillé.

Berger, P. et Luckmann, T. (2006). *La construction sociale de la réalité.* Paris, Armand Collin.

Blomberg, T.G. et Cohen, S. (dir.). (2003). *Punishment and Social Control*. New Brunswick, Aldine Transaction.

Blumer, B. ([1971] 2004). « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs ». *Politix*, 67(17), 185-199.

Bourdieu, P. (dir.). (1993). *La misère du monde*. Paris, Seuil.

Canguilhem, G. (1950). *Le normal et le pathologique*. Paris, Presses universitaires de France.

Castel, R. (1973). *Le psychanalysme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*. Paris, Maspéro.

Castel, R. (1988). « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social ». *Revue internationale d'action communautaire*, 60(20), 67-78.

Castel, F., Castel, R. et Lovell, A. (1979). *La société psychiatrique avancée*. Paris, Grasset et Fasquelle.Castel, R. (1981). *La gestion des risques : de l'antipsychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris, Éditions de Minuit.Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.

Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47-48, Éducation et philosophie, 119-127.

Cellard, A. (1991). *Histoire de la folie au Québec*. Montréal, Boréal.

Cellard, A. et M.-C. Thifault (2007). *Une toupie sur la tête : visages de la folie à St Jean de Dieu*. Montréal, Boréal.

Chantraine, G. (2006). « La prison post-disciplinaire ». *Déviance et société*, 30(3), 273-288.

Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago*. Paris, Seuil.

Cohen, S. (1985). *Visions of Social Control. Crime, Punishment and Classification*. Cambridge, Polity Press.

Cohen, S. (2011) [1972]. *Folk Devils and Moral Panics.* London, Routledge Classics.

Collin, J. (2017). « L'institution sociale du médicament : de la médicalisation à la pharmaceuticalisation » . Dans Otero, M., Michaud, A-A. et R. Paumier. (dir.), *L'institution éventrée: De la socialisation à l'individuation* (p. 143-162). Presses de l'Université du Québec.

Desage, F., Sallée, N. et Duprez, D. (2015). *Le contrôle des jeunes déviants*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Durkheim, É. (2007) [1897]. *Le suicide*. Paris, Presses Universitaires de France.

Durkheim, É. (2010) [1895]. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Flammarion.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris, Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (2000) *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris, Odile Jacob.

Ehrenberg A. (2004). « Les changements de la relation normal-pathologique. À propos de la souffrance psychique et de la santé mental ». *Esprit*, 5, 133-156.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris, Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Paris, Odile Jacob.

Ehrenberg, A. (2014). « Santé mentale : l'autonomie est-elle un malheur collectif ? », *Esprit*, 2, 99-108.

Ehrenberg, A. (2020). « L'idéal du potentiel caché. Le rétablissement, le rite et la socialisation du mal ». *Anthropologie et santé,* 20, 1-19.

Fassin, D. *et al.* (2013). *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'État*. Paris, Seuil.

Fassin, D. (2017). *Punir, une passion contemporaine*. Paris, Seuil.

Fernandez, F. (2010). *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*. Bruxelles, Larcier.

Fernandez F., Lézé S. (2011). « Finding the moral heart of carceral treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, 9(72), 1563-1569.Fernandez, F. (2015). « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale ». *Déviance et société*, 39(4), 379-404.

Fernandez, F., Lézé, S. et Strauss, H. (2010). « Comment évaluer une personne? L'expertise judiciaire et ses usages moraux ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 128-129, 177-204.

Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1993). « Alternatives à la prison: diffusion ou décroissance du contrôle social », *Criminologie*, 26(1), 1993, 13-34.

Foucault, M. (1999). *Les anormaux. Cours au collège de France. 1974-1975*. Paris, Gallimard.

Garland, D. (2001). *The Culture of Control*. *Crime and Social Order in Contemporary Society*. Chicago, The University of Chicago Press.

Gaudreault, D. (2022). *Chronique de la violence. Une généalogie de l'intimidation scolaire*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Goffman, A. (2014). *On the run. Fugitive Life in an American City*. Chicago, The University of Chicago Press.

Goffman, E. (2007). *Asiles.* Paris, Minuit.

Goffman, E. (2007). *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Minuit.Goffman, E. (2006). *La mise en scène de la vie quotidienne I*. *La présentation de soi.* Paris, Minuit.

Gonon, F. (2014). « La psychiatrie biologique : une belle spéculative ? ». *Esprit*, (11), 54-73.

Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (1984). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Champ urbain.

Hacking, I. (2002). *Les fous voyageurs*. Paris, Le Seuil.

Harcourt, B. E. (2006). *L'illusion de l'ordre. Incivilités et violences urbaines : tolérance zéro ?.* Paris, Descartes & Cie.

Hochschild, A. R. (1983). *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*. Los Angeles, University of California Press.

Hochschild, R. A. (2003). « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale ». *Travailler,* (1-9), 19-49.

Hoggart, R. (1976). *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris, Minuit.

Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris, Seuil.

Jodelet, D. (2005). « Formes et figures de l'altérité ». Dans Sanchez-Mazas, M. et L. Licata. (dir.), *L'Autre : Regards psychosociaux* (p. 23-47). Presses de l'Université de Grenoble.

Larose-Hébert, K. (2020). *Le silence sur nos maux. Transformations identitaires et psychiatrisation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Labrecque-Lebeau, L. (2021). *La vie des normes. Sociologie des conversations quotidiennes*. Montréal, Nota Bene.

Lafleur, S. (2020). *Foucault à Montréal. Réflexions pour une criminologie critique*. Montréal, Éditions de la rue Dorion.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses universitaires de France.

Marcuse, H. (1964). *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Paris, Minuit.

Marques, A. (2015). « Est-il légitime de ne pas décider pour autrui? Le travail politique autour d'une Équipe mobile de psychiatrie-précarité ». *Sciences sociales et santé*, 33(3), 91-114.

Martuccelli, D. (2013). « Les individus et la dépression : l'homologie des épreuves ». *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4507

Martuccelli, D. (2002). *Grammaires de l'individu*. Paris, folio.

Martuccelli, D., (2004), «Figures de la domination». *Revue française de sociologie*, 45(3), 469-497.

Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve*. Paris, Armand Collin.

Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris, Armand Collin.

Mead, G. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris, Presses universitaires de France.

Merton, R. K. (1997). *Éléments de théorie de méthode sociologique*. Paris, Armand Collin.

Merton, R. K. et Nisbet, R. A. (1961). *Contemporary social problems.* New York, Harcourt, Brace and World.

Merton, R. K. (1965). « Structure sociale, anomie et déviance ». Dans D. Szabo (dir.), *Déviance et criminalité* (p. 132-165). Armand Colin. Version numérique des *Classiques des sciences sociales* (UQAC).

Mucchielli, L. (2011). *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres et des faits*. Paris, Fayard.

Namian, D. (2012).*Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Nault, G. et Larose-Hébert, K. (2021). « Tribunaux de santé mentale et bienveillance coercitive: une analyse critique de la justice thérapeutique ». *Intervention*, (152), 129-138.

Ogien, A. (1999). *Sociologie de la déviance*. Paris, Armand Colin.

Otero, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine*. *Santé Mentale et société*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Otero, M. (2005). « Santé mentale, adaptation sociale et individualité contemporaine ». *Cahiers de recherche sociologique,* 41-42, 65-89.

Otero, M. (2008). « Vulnérabilité, folie et individualité : le nœud normatif ». Dans V. Châtel. et S. Roy (dir.). *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (p. 124-145). Presses de l'Université du Québec.

Otero, M. (2010). *L'ombre portée. L'individualité à l'épreuve de la dépression*. Montréal, Boréal.

Otero, Marcelo. (2013). « Grand résumé de *L'Ombre portée : l'individualité à l'épreuve de la dépression*, Montréal, les Éditions du Boréal, 2012 », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4504

Otero, M. (2015). *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*. Montréal, Boréal.

Otero, M., Michaud Dumais, A-A. et Paumier, R. (2017). *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Otero, M. et Roy, S. (dir.). (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Parsons, T. (1951). *The Social System*. New York , Free Press.

Pastinelli, M. et Déry, C. (2016). « Se retrouver entre soi pour se reconnaître. Conceptions du genre et régulation des échanges dans un forum de personnes trans ». *Anthropologie et sociétés*, 40(1), 153-172.

Pratt, J. (2001). « Dangerosité, risque et technologies du pouvoir ». *Criminologie*, 34(1), 101-121.

Quirk, A., Paul, L. et Clive, S. (2006). « The permeable institution : An ethnographic study of three acute psychiatric wards in London ». *Social Science and Medicine*, 63(8), 2105-2117.

Renneville, M. (1995). « Les théories biologiques de la criminalité ». *Médecine/Sciences. Histoire de la médecine et des sciences*, (11), 1720-1724.

Rhodes, L.A. (2004). Total confinement. Madness and Reason in the Maximum Security *Prison*. Berkeley, University of California Press

Sallée, N. (2016). *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*. Paris, EHESS.

Simmel, G. (2005 [1908]). *Les pauvres*. Paris, Presses Universitaires de France.

Szasz, T. (1976). *Fabriquer la folie*. Paris, Payot

Thoits, P.A. (1985). « Self-labelling Processes in MentalI llness: The Role of Emotional Deviance ». *American Journal of Sociology*, 91(2), 221-249.

Wacquant, L. (1998). « L'ascension de l'État pénal en Amérique ». *Actes de la recherches en sciences sociales*, 124, 7-26.

Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Marseille, Agone.

Wang, J. (2020). *Capitalisme carcéral.* Montréal, Éditions de la rue Dorion.

Whyte, W. F. (1943). *Street-Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris, La découverte.

© Université Laval